

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

14^e séance, 17^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 30 juin 2015, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance extraordinaire du comité exécutif en date du 30 juin 2015 ouverte à 17 h 31.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

Le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, vérifie s'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-14-15-123

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE RETIRER le point 2.2 – Nomination à un poste de direction adjointe d'établissement au secondaire et primaire et le point 2.5 – École secondaire Beurivage – Consolidation des murs du gymnase - Adjudication de contrat;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2015
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Nomination à un poste de direction d'établissement au primaire
- 2.2 Services des ressources humaines – Mandat à la Fédération des commissions scolaires du Québec – Adhésion à un regroupement d'achat – Programme d'aide aux employés (PAE)
- 2.3 Services des ressources humaines – Programme d'aide aux employés (PAE) – Renouvellement 2015-2016
- 2.4 École secondaire Beurivage – Mise aux normes de la cafétéria – Adjudication de contrat
- 2.5 Centre d'éducation des adultes des Navigateurs – Archives – Réaménagement 2015 - Adjudication de contrat
- 2.6 Location du logiciel pédagogique NetMaths

3.0 Information

- 3.1 Liste des chèques émis
- 3.2 Mandat d'achats regroupés de tablettes informatiques

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-14-15-124

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2015

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2015 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 25 juin 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2015 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

2.0 DÉCISIONS

CE-14-15-125
SRH

2.1 Nomination à un poste de direction d'établissement au primaire

ATTENDU la recommandation du jury de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE madame Isabelle Arial soit nommée à titre de directrice aux écoles de la Caravelle, situées à Saint-Flavien, Dosquet et Joly;

QUE la date d'entrée en fonction soit déterminée par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-14-15-126
SRM

2.2 Services des ressources humaines – Mandat à la Fédération des commissions scolaires du Québec – Adhésion à un regroupement d'achat – Programme d'aide aux employés (PAE)

ATTENDU que les Services des ressources humaines de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) offrent un programme d'aide aux employés (PAE);

ATTENDU qu'il y a lieu de requérir des services professionnels de cette nature étant donné que l'entente actuelle vient à échéance le 30 juin 2016;

ATTENDU que la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) procédera à un appel d'offres pour un regroupement d'achat de services professionnels pour un PAE;

ATTENDU les avantages à adhérer à un regroupement d'achat;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la CSDN adhère au regroupement d'achat pour un PAE tel que proposé par la FCSQ et, notamment :

- déclare avoir lu et compris l'objet du mandat;
- autorise la FCSQ à lancer un appel d'offres en son nom et à l'identifier comme une commission scolaire participante au contrat qui sera conclu (art. 5, RCA ou RCS);
- autorise la FCSQ à établir les conditions des documents d'appel d'offres (art. 5, RCA ou RCS);
- s'oblige, étant partie prenante au regroupement, pour toute la durée du contrat et de ses renouvellements, à s'approvisionner auprès du ou des adjudicataires, et ce, aux conditions prévues aux documents d'appel d'offres (art. 5, RCA ou RCS) et selon le budget mandaté;
- atteste que sa participation débutera au terme de son contrat actuel, soit à compter du 1^{er} juillet 2016;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

- autorise la FCSQ à effectuer la gestion contractuelle afférente à l'entente selon le cadre législatif en vigueur;
- atteste que l'évaluation de ses besoins a été faite de façon adéquate et rigoureuse, en toute bonne foi et selon les besoins connus à ce jour, comme le requiert la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1);

QUE le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Denis Bourbeau, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution, notamment, le mandat à transmettre à la FCSQ.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-14-15-127
SRM

2.3 Services des ressources humaines – Programme d'aide aux employés (PAE) – Renouvellement 2015-2016

ATTENDU que les Services des ressources humaines de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) offrent un programme d'aide aux employés (PAE);

ATTENDU qu'il y a lieu de requérir des services professionnels de cette nature étant donné que l'entente actuelle vient à échéance le 30 juin 2015;

ATTENDU que la Fédération des commissions scolaires du Québec procédera à un appel d'offres pour un regroupement d'achat de services professionnels pour un PAE qui n'entrera en vigueur qu'au courant de l'année scolaire 2015-2016 et que la CSDN a décidé d'adhérer audit regroupement d'achat;

ATTENDU qu'il faut assurer une continuité de ces services auprès de notre personnel;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la CSDN renouvelle de gré à gré auprès de la firme PAE Consultants inc., le contrat du PAE pour une valeur estimée de 90 000 \$ pour l'année scolaire 2015-2016;

QUE le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Denis Bourbeau, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-14-15-128
SRM

2.4 École secondaire Beaurivage – Mise aux normes de la cafétéria – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #150612-75 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la mise aux normes de la cafétéria de l'École secondaire Beaurivage;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 30 juin 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Larochelle et Desmeules architectes;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Construction Marc Bolduc inc., de Lévis, le contrat pour la mise aux normes de la cafétéria, au montant de 78 800 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-14-15-129
SRM**

2.5 Centre d'éducation des adultes des Navigateurs – Archives – Réaménagement 2015 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #150626-60 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des travaux de réaménagement au Centre d'éducation des adultes des Navigateurs – Archives;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 23 juin 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Larochelle et Desmeules architecte;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à Les Entreprises QuébecHab ltée, de Québec, le contrat pour les travaux de réaménagement au Centre d'éducation des adultes des Navigateurs – Archives, au montant de 440 800 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-14-15-130
SRTIC**

2.6 Location du logiciel pédagogique NetMaths

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) désire faire une entente de gré à gré avec la compagnie Scolab pour la location du logiciel Netmaths jusqu'au 30 juin 2016;

ATTENDU que la CSDN a déjà loué le logiciel Netmath en 2014-2015 pour la somme de 46 750 \$;

ATTENDU que le renouvellement du contrat d'un an supplémentaire est au coût de 49 500 \$;

ATTENDU que le point 8.4.1 de la *Politique relative à la gestion des contrats d'acquisition de biens, de services et de travaux de construction* de la CSDN permet la conclusion d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur en dessous du seuil de 100 000 \$;

ATTENDU que le logiciel se distingue dans son domaine d'expertise;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE la CSDN renouvelle le contrat de location du logiciel pédagogique NetMaths de Scolab jusqu'au 30 juin 2016;

QUE le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer le contrat et tout autre document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Liste des chèques émis

Du 26 mai 2015 au 17 juin 2015
Chèques portant les numéros 184844 à 185946

La liste des chèques émis a été déposée dans l'intranet de la Commission scolaire des Navigateurs avec un accès réservé aux membres du comité exécutif.

3.2 Mandat d'achats regroupés de tablettes informatiques

Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, donne de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires concernant le mandat d'achats regroupés de tablettes informatiques avec le comité de négociation d'achats regroupés de Chaudière-Appalaches (CNAR).

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires


Aucune question


5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 57.

ADOPTÉE à l'unanimité


François Caron
Président


Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale